

Deux poids, Deux mesures

les facteurs humains dans la pratique

L'enjeu fondamental pour un industriel digne de ce nom est la prise en compte des facteurs humains. Celui-ci est tellement crucial que chaque agent passe par la case formation obligatoire. C'est l'occasion de faire un petit rappel :

Erreur : écart involontaire à l'intention.

Faute: écart volontaire ou violation.

Récemment deux documents « sécurité en entretien ont été publiés.

FLASH
SECURITE EN ENTRETIEN
INTERFERENCES



Lors de la dépose d'une roue d'un A400M, il est demandé de dépressuriser la chambre d'affaissement du train principal. Malgré la vigilance de 5 opérateurs, l'avion rentre en contact avec un dock positionné sous le moteur. La partie inférieure de la structure de l'entrée d'air est gravement endommagée. Cet incident a eu pour conséquences une remise en état du panneau qui a occasionné un **surcoût de 55 000 €** et un **aéronef retardé de 3 SEMAINES !**

Autre incident, lors de la manœuvre des dispositifs hypersustentateurs d'un C130H, un des volets a failli heurter une pale d'un Tigre stationné en dessous. Ces 2 incidents nous rappellent d'être très vigilants, notamment lorsque l'environnement est contraint par le manque de place.

AVANT DE FAIRE FONCTIONNER UN ELEMENT MOBILE (VOLET, GOVERNE, TRAIN D'ATTERISSAGE,...), METTRE SUR VERINS DE LEVAGE, AFFAISSER, TRACTER UN AERONEF,...

VERIFIER L'ABSENCE DE RISQUE DE CONTACT AVEC UN AUTRE AERONEF, UN MATERIEL.

EN CAS DE DOUTE DEMANDER L'AVIS DE LA PREPARATION.

LA PRESERVATION DES MATERIELS ET LA SECURITE DES PERSONNELS TOUS CONCERNES, TOUS RESPONSABLES

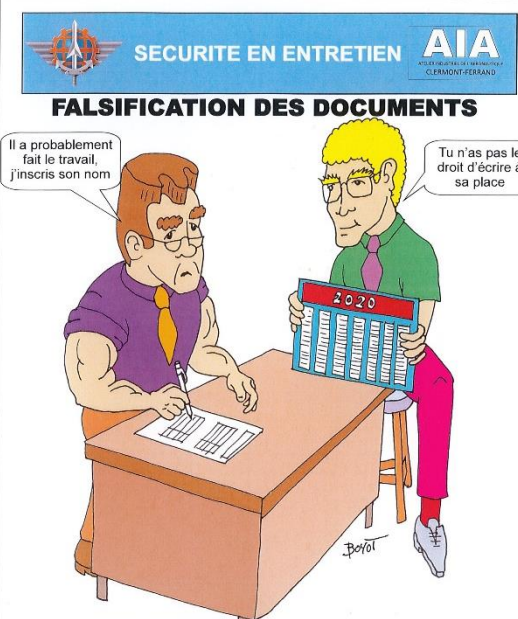


DIPOURSE le 01 juillet 2020

Responsables Sécurité en Entretien : Roger LAURENT 821614231 pour CF Philippe VOLLE 821646759 pour 11,PG

Affichage jusqu'au 30 septembre 2020

SECURITE EN ENTRETIEN AIA
FALSIFICATION DES DOCUMENTS



Inscrire des informations sur des documents à la place d'un autre est considéré comme une falsification de documents. Au même titre, en inscrivant une tâche sans l'avoir réalisée, les contrevenants s'exposent à des poursuites pénales.

Code pénal - Affichage jusqu'au 30 septembre 2020

Numéro 45 - juillet 2020 - Département de Management de la Qualité

Sur le fond chacun appréciera de savoir ce qui relève d'une faute ou d'une erreur. Chacun comprendra aussi lequel des deux est le plus accablé. En l'occurrence cela ne relève ni du fait qu'il s'agisse d'une faute ou d'une erreur, mais bien de quel côté sont les galons.

S'il faut accabler les agents par les chiffres, soyons justes et faisons-le aussi pour ceux qui passent plus de temps à trouver comment contourner les règles qu'à les appliquer, notamment quand il s'agit de faux en écriture publique ou de santé de leurs subordonnés !

Falsification de document : 75000€ d'amende et 5 ans d'emprisonnement.

Alors que nous venons de passer trois mois inédits entre flottement et investissement hors normes, l'heure n'est plus aux deux poids deux mesures, mais bien au retour de l'égalité à toutes les strates de l'organigramme.

Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2020

Syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand

Tel : 04-73-42-43-46 ou 57-02 - E-mail : aiacf@cgt63.fr -- site internet : www.cgt63.fr/aiacf

Facebook : @jcgtaiacf – Twitter : @CGT_AIACF – Store : CGTAIAppli